

**COMMUNE DE COURVIERES  
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2015  
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Courvières

Président : M. Éric LIEGEON

Secrétaire : Mme Blenda MATEUS

Membres présents : 9

Membres absents : 1

Membres absents excusés : M. Anthony PERRIN

Membres ayant participé au vote : 9

Ordre du jour :

**1. Approbation du compte rendu du 28 août 2015**

**2. Finances**

- Indemnité Trésorière
- Décision Modificative N°1 : Agence de l'eau

**3. Modification des statuts CFD**

**4. Bois**

- Prévision coupe de bois 2016

**5. Enfance**

- Renouvellement des ordinateurs de l'école

**6. Travaux**

- Aire de jeux rue de Cuvier
- Prévision des travaux communaux 2016

**7. Questions diverses**

**1) Approbation du compte rendu du CM du 28 août 2015**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu du conseil municipal en date du 28 août 2015 est adopté à l'unanimité.

**2) Finances**

- Le conseil municipal décide d'octroyer l'indemnité de conseil d'un montant de 385.56€ au comptable du Trésor Public. Cette indemnité résulte de prestations de conseil et d'assistance budgétaire effectuées par la Trésorière.
- Afin de régulariser une facture de l'Agence de l'Eau pour la somme de 180€, les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la décision modificative N°1.

### 3) Modification des statuts CFD

Au vu des évolutions législatives et réglementaires et dans l'objectif d'intégrer de nouvelles compétences, il y a lieu de procéder à une révision complète des statuts de la communauté de communes. Le Maire donne lecture du projet de statuts et cite les modifications apportées. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la révision des statuts telle que présentée.

### 4) Bois

Le conseil municipal prend connaissance de l'assiette coupe de bois 2016 et du mode de vente proposés par l'ONF pour un total de 1 235 m<sup>3</sup> nets.

Les membres de l'assemblée, après en avoir délibéré, valident la proposition ci-dessous :

- Parcelle 1 : 225 m<sup>3</sup>, contrat d'approvisionnement
- Parcelle 4 : 450 m<sup>3</sup>, prévente bois façonné
- Parcelle 16 : 260 m<sup>3</sup>, prévente bois façonné
- Parcelle 19 : 300 m<sup>3</sup>, prévente bois façonné

### 5) Enfance

#### - Renouvellement des ordinateurs portables de l'école :

Les ordinateurs portables de l'école sont vieillissants (pannes régulières, batteries défectueuses). Après concertation avec les enseignants, il s'avère que 14 ordinateurs seraient nécessaires, avec la possibilité de les regrouper dans une classe pour un atelier informatique ou de les partager dans les 4 classes.

Courvières et Boujailles se partageront le financement de ce matériel.

Après consultation de 2 devis, le conseil municipal décide de retenir le devis de la société GUICHARD Informatique qui s'élève à 2 796.50 € HT pour 7 ordinateurs.

Dans le cadre de cet investissement, la commune sollicitera une aide de l'Etat par le biais de la DETR. Cette subvention devrait s'élever à 35% du coût HT.

### 6) Travaux

#### - Aire de jeux rue de Cuvier :

Une commission s'est rendue sur place afin d'évaluer les besoins et définir les travaux à effectuer. Cette aire de jeux qui se trouve entre deux routes doit être sécurisée, pour cela, il convient de la clôturer totalement.

L'aire de jeux étant devenue un lieu de rencontre important de la commune, il est également décidé une extension de celle-ci avec l'apport de nouveaux jeux.

En parallèle de ces travaux, un terrain de pétanque sera réalisé ainsi que la modification du terrain de foot existant.

Le conseil municipal valide ce schéma ainsi que les devis présentés comme suit :

- ✓ Terrassement et mise en place de graviers et de sable sur l'aire de jeux et le terrain de pétanque :
  - Société CATTET Christophe : 2 800 € HT
- ✓ Fermeture avec clôture rigide et portail :
  - Société ROBERT Jardins : 2 800 € HT
- ✓ Fourniture de nouveaux jeux :
  - LEADER Collectivités : 2 000 € HT
- ✓ Fourniture et pose de bois autoclave délimitant le terrain de pétanque :
  - ROBERT Jardins (fournitures) et CATTET Christophe (pose) : 1 250 € HT
- ✓ Fourniture et pose de but de foot avec filet :
  - LEADER Collectivités : 1 000 € HT

Dans le cadre de ce projet, la commune demandera une subvention au département (24% du coût HT du projet). La CAF sera aussi sollicitée pour un accompagnement financier de ce projet.

## - Travaux 2016 :

Certains travaux de réfection de voirie et de bâtiment communal peuvent bénéficier d'aides de la part de l'Etat ou du Conseil Départemental.

Afin de respecter les dates de dépôts des dossiers, il est nécessaire de prévoir suffisamment en amont les investissements à réaliser.

Dans un premier temps, le conseil municipal retient 2 dossiers pour 2016, à savoir :

- ✓ Réfection du chemin d'exploitation Lieu-dit Sous la Roche pour un montant de 23 040 € HT, Entreprise ROGER MARTIN
- ✓ Remplacement des portes extérieures du Centre d'Accueil : devis de 12 602 € HT, Entreprise LOCATELLI

Selon les possibilités financières et les aides accordées, les travaux seront réalisés pour tout ou partie.

Concernant le Centre d'Accueil, des infiltrations d'eau ont été constatées à cause de fissures situées sur le palier de l'entrée principale. L'entreprise LOMAZZI de Levier effectuera l'étanchéité de cette zone pour un montant de 442 € HT.

## 7) Questions diverses

- Le réaménagement des trois emprunts sur le budget assainissement voté au mois d'avril 2015 nécessite l'ouverture de crédits relatifs au versement du nouvel emprunt de 119 100 €. Ce nouvel emprunt permettra le remboursement anticipé des trois emprunts en cours dans l'objectif de diminuer les annuités du budget assainissement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la régularisation de ces opérations budgétaires.
- Salle des jeunes : le conseil municipal décide de laisser gratuitement cette salle à la disposition des habitants du village. Néanmoins, le chauffage (électricité) sera à la charge de l'utilisateur et une caution de 200 € sera demandée lors de la réservation de cette salle. Le plafond de la salle s'étant dégradé, le conseil propose la réfection de celui-ci.
- Travaux de déploiement de la fibre optique : en parallèle des travaux d'enfouissement, sept poteaux bois seront implantés dans le village, à proximité de poteaux ERDF, ceux-ci n'auraient pas la résistance suffisante pour accueillir la fibre optique.
- M. Stéphane JEANNERET a transmis une demande pour la prise en charge par la commune de travaux d'enrobés sur la partie communale permettant l'accès à son garage. La commune accompagnera ces travaux selon les règles fixées en début de mandat par le conseil municipal.
- M. et Mme BOURGEOIS sollicite la commune pour une participation financière à l'occasion de travaux d'enrobés de leur cour de maison. Ces travaux étant réalisés sur le domaine privé, le conseil municipal ne peut répondre favorablement à cette demande.
- La taille des arbres dans le village devient nécessaire, les entreprises DOLE Paysage et ROBERT Jardins seront sollicitées pour fournir un devis. Ces 2 entreprises seront aussi consultées pour la plantation d'arbres devant le cimetière et à la Chapelle.
- La commune possède désormais son site internet. Il a été développé en collaboration avec la société AMENOTHES basée à Besançon conjointement avec d'autres communes de la CFD. Les habitants pourront y trouver les informations pratiques, les comptes rendus de conseil municipal, ainsi que les animations prévues sur la commune. Une remontée automatique des animations de la CFD se fait automatiquement sur le site.  
Le conseil municipal remercie Pascal MARGUET pour les photos nécessaires à la réalisation du site. Certaines pages demandent à être complétées, améliorées : les habitants peuvent proposer leur contribution.

**Rendez-vous sur le site [www.courvieres.fr](http://www.courvieres.fr)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

